

COMMUNIQUE DE PRESSE

9,6 M€ investis pour l'eau en Corse au 4^{ème} trimestre 2015

La Corse reçoit 9,6 M€ de subvention pour 67 opérations. Près des 2/3 de ces aides sont alloués à des travaux d'**amélioration ou de renouvellement des infrastructures d'eau potable**, dont plusieurs opérations importantes de réduction des fuites sur les réseaux. Le tiers restant est, pour l'essentiel, consacré à des actions d'**amélioration de la collecte et du traitement des eaux usées**.

Au total, sur les bassins Rhône Méditerranée et Corse, les décisions d'attribution des aides de l'agence de l'eau, pour le 4^{ème} trimestre 2015, totalisent un montant de **146,9 millions d'euros** pour financer près de 2 800 projets pour l'eau.

Parmi les projets soutenus, 5 opérations importantes :

1. Pour réduire les rejets de pollution domestique

La commune de Luri (2B) met en conformité l'assainissement sur son territoire et construit une nouvelle station d'épuration près de la marine de Santa Severa. Cela permettra de traiter les eaux usées du village, de la zone littorale et des hameaux dans le secteur de la plaine. Le rejet d'eau traitée s'effectuera par infiltration dans le sous-sol, afin d'éviter tout rejet dans le ruisseau de Luri. La commune reçoit une subvention de l'agence de l'eau de **1 138 K€**.

La commune de Bonifacio (2B) va réutiliser les eaux usées traitées de la station d'épuration pour irriguer le golf de Spérone. Cette opération permettra d'économiser 150 000 m³ sur les 200 000 m³ d'eau par an utilisée pour l'aspersion des greens du golf et de supprimer le rejet en mer de la station d'épuration de Bonifacio. Pour la pose de la conduite d'alimentation du golf depuis la station d'épuration, l'agence de l'eau attribue une subvention de **1 176 K€**.

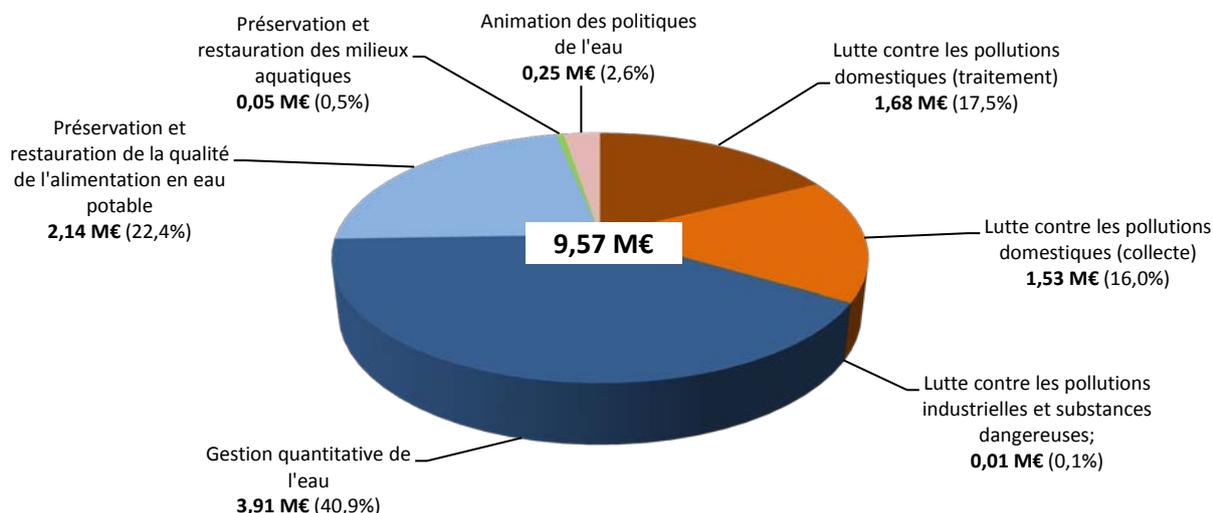
2. Pour mettre à niveau les infrastructures d'eau potable et lutter contre les fuites

La Communauté de communes du Sartonais Valinco (2A) met à niveau les réseaux d'eau potable et renouvelle ses canalisations les plus fuyardes dans le cadre d'un programme de réaménagement du centre-ville de Sartène. Objectif : économiser 80 000 m³ par an sur les prélèvements dans le Rizzanèse et relever le rendement du réseau d'eau potable de Sartène de 40% à 70%. L'agence de l'eau attribue à la Communauté de communes une subvention globale de **1 084 K€**.

La commune de Corte (2B) réduit les fuites sur le réseau d'eau potable de la vieille ville en remplaçant dans un premier temps les canalisations les plus fuyardes. Ces travaux permettent de réduire les prélèvements de 390 000 m³ par an dans la Restonica et de porter le rendement du réseau de 22% à 55%. Elle reçoit une subvention de l'agence de **740 K€**.

La Commune de Serra Di Ferro (2A) améliore son alimentation en eau potable. Elle abandonne la prise en rivière dans le Taravo, au profit des sources d'Alziglione et de forages dans la nappe alluviale au niveau du hameau de Stiliccione, renouvelle des canalisations fuyardes et réhabilite deux réservoirs. L'agence de l'eau lui attribue une subvention de **854 K€**.

**Aides Agence de l'eau RMC
Corse
Décisions 4ème trimestre 2015**



A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, dédié à la protection de l'eau. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières. La commission des aides délibère 4 fois par an pour allouer les aides dans le cadre de son programme d'intervention 2013-2018 « Sauvons l'eau » qui investit 3,6 milliards d'euros sur 6 ans. Elle est composée des membres du conseil d'administration de l'agence de l'eau.

Contacts presse :

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini – 04 72 71 28 63 valerie.santini@eurmc.fr

Agence Amalthea – Claire Faucon : 04 26 78 27 13 – cfaucon@amalthea.fr